

Adresse de la société populaire de Port-Pelletier (Saint-Valéry en Caux, Seine-Inférieure), en annexe de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Port-Pelletier (Saint-Valéry en Caux, Seine-Inférieure), en annexe de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 97;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1993\_num\_97\_1\_15885\_t1\_0097\_0000\_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020



mités chargés de faire le tableau de la situation de la République (154).

La séance est levée à trois heures et demie (155).

Signé, BERNARD, (de Saintes), président; Borie, L. Louchet, Reynaud, Bentabole, GUFFROY, CORDIER, secrétaires.

## AFFAIRE NON MENTIONNÉE AU PROCÈS-VERBAL

## **53**

La société populaire de Port-Pelletier, ci-devant Saint-Valéry en Caux [département de Seine-Inférieure], donne connoissance à la Convention nationale des traits suivans:

Victor-Hochard, agé de 15 ans, se présente à la municipalité pour être admis à l'école du champs-de-Mars; sa trop grande jeunesse le fait refuser; mais Hochard sait bientôt s'élever au dessus des obstacles : il ne peut être utile à sa patrie sur terre, il veut la servir sur mer. Il recevoit de son père chaque décadi 10 sols

pour se divertir; il les économise en secret; et lorsqu'il a une somme qu'il croit suffisante, part sans prévenir ses parens et court à Fécamp pour s'enrôler dans la marine. Le commissaire des classes ne peut s'empêcher de satisfaire le désir ardent de ce jeune citoyen; il lui délivre une route pour le Havre, où il s'embarque sur un vaisseau, sans avoir les habits nécessaires.

Pierre-François Jolly, agé de 13 ans devoit partir du Port-Pelletier sur un navire marchand mis en réquisition. Impatient des retards de l'expédition, il part pour le Havre sans prévenir ses parens, qui font faire des perquisitions pour le découvrir : il étoit à Fécamp, dépourvu de tout ce qui est nécessaire pour s'embarquer; il est ramené à la maison paternelle. Son père ne voulant point contrarier le désir de son fils, le fit habiller; il est maintenant mousse sur la corvette La Tourte-

Jacques-Philippe Bellenger, agé de 15 ans, quitte aussi la maison paternelle, et absent pendant deux décades, il s'étoit déguisé pour se soustraire aux recherches : il va se présenter au bureau de la marine; mais il est reconnu et renvoyé à son père, qui applaudit aux sentimens de son fils. Îl le fit habiller et embarquer (156).